

# Toulouse- Montpellier : gagnant-gagnant

**l'essentielle** Le préfet préfigurateur, Pascal Mailhos, a présenté hier à Carcassonne la nouvelle organisation territoriale de l'Etat dans la future région. Sur onze directions régionales, Toulouse, capitale provisoire, en aura six. Montpellier en accueillera cinq.

« **N**i vainqueur, ni vaincu ». C'est ce qu'a annoncé, hier à Carcassonne, Pascal Mailhos, le préfet préfigurateur en détaillant la nouvelle organisation des services régionaux de l'Etat dans la future région. Entre les pressions des élus, soucieux que leurs territoires ne soient pas lésés, les craintes des personnels relayées par les syndicats, l'exercice qui consiste à adapter en peu de temps une administration à un nouveau territoire aussi grand que le Bénélux était délicat. Au final, le résultat est cohérent avec les enjeux évoqués en avril dernier par le préfet préfigurateur, notamment « l'équilibre des territoires et l'équité entre Toulouse et Montpellier ».

Plusieurs grands thèmes ont été abordés par Pascal Mailhos, en présence des deux rectrices des deux régions, Mmes Bernard (Midi-Pyrénées) et Le Pellec Muller (Languedoc), de Monique Cavalier (directrice de l'ARS) et du préfet de région du Languedoc, M. Pierre de Bousquet.

**L'équilibre de l'emploi public régional entre Toulouse et Montpellier sera respecté**

**Vers une plus grande simplification**  
Il n'y aura plus qu'un seul préfet de région qui siègera à Toulouse, capitale provisoire de la future région. Les directions de l'emploi (Direccte), de l'environnement (Dreal), de l'agriculture (Draaf), des finances (DRFIP) et de l'Insee restent à Toulouse, ainsi d'ailleurs que Pôle emploi.

Montpellier accueillera 5 des 11 directions régionales : les affaires culturelles (DRAC), jeunesse et sports, et la chambre des comptes fusionnée. Ensuite, les deux agences régionales de santé (ARS) fusionnent pour n'en faire plus qu'une. Elle « pèsera » 17 milliards d'euros de dépenses de santé par an. Au chapitre de l'Éducation nationale, les deux académies seront maintenues, chaque rectrice restant chancelier.

Mais un rectorat régional académique est créé à Montpellier pour être l'interlocuteur unique du préfet et du futur président de région.

Par ailleurs, la Direction régionale des affaires maritimes, le siège du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et minières) et du RSI (Régime social des indépendants) seront également à Montpellier, tout comme le siège de la future agence de la biodiversité, en phase de préfiguration. La nouvelle organisation régionale de l'État, qui se mettra progressivement en place à partir de janvier 2016, repose aussi sur des pôles « métiers » des services déconcentrés (viticulture, économie etc.). « 20 pôles ont été identifiés. Ils seront répartis équitablement entre Toulouse et Montpellier » a ajouté le préfet.

## 200 mobilités sur 5 000 emplois

L'équilibre actuel de l'emploi public régional de l'État, qui représente environ 5 000 agents, sera maintenu dans sa répartition : 55 % pour Toulouse et 45 % pour Montpellier. Interrogé sur la mobilité, un sujet qui inquiète les représentants du personnel, Pascal Mailhos a indiqué que 200 personnes étaient concernées par cette mobilité fonctionnelle, essentiellement dans les directions. Outre la réduction des postes de direction consécutive aux fusions, des économies seront également réalisées en mutualisant des tâches, en développant des moyens numériques etc.

Lors de son intervention, le préfet préfigurateur a également insisté sur la notion de proximité. « Le niveau départemental est indispensable pour permettre un équilibre des relations de l'État avec les collectivités » a-t-il précisé. Il va donc être renforcé. Ainsi, les effectifs affectés à des missions départementales, notamment en matière de jeunesse et sports ou d'actions culturelles, pourraient être renforcés dans les trois prochaines années grâce à une bascule des missions régionales vers le département. Évoquant cette baisse des effectifs, Pascal Mailhos a indiqué que les services de l'État porteraient les 2/3 des efforts.

**POUR VOIR UNE VIDÉO**  
● Journal numérique : cliquez sur le QR code.  
● Journal papier : flashez le QR code.



S.B

## un vote avec le groupe Dépêche

### QUEL NOM POUR LA FUTURE RÉGION ?

C'est le 4 janvier 2016 que les conseillers régionaux fraîchement élus en décembre prochain vont se réunir pour la première fois et il s'agira encore provisoirement de la région « Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon ». Un des premiers chantiers de ces nouveaux élus sera de donner un nom définitif à cette entité. Celui-ci doit être entériné par le Conseil d'État lui-même, qui aura jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2016 pour donner son coup de tampon, mais il est fort probable que la décision sera prise beaucoup plus tôt.

Bien entendu, c'est le grand débat. Les lecteurs de La Dépêche du Midi ont indiqué leur préférence à travers un premier vote sur internet rassemblant près de 20 000 internautes. Pour l'instant, les choix sont les suivants : **Occitanie-Pyrénées** : 15 %, **Midi-Languedoc** : 13 %, **Pyrénées-Languedoc** : 13 %, **Midi-Roussillon** : 10 %, **Pyrénées-Méditerranée** : 7 %, (nom défendu par le président de Midi-Pyrénées Martin Malvy), **Sud-de-France** : 5 % (défendu par le président de Languedoc-Roussillon Damien Alary). La dénomination « Septimanie » qui venait de l'appellation romaine, et qui était si chère à Georges Frêche, l'ancien président de Languedoc-Roussillon, ne fait pas recette.

Les mots qui reviennent le plus souvent sont évidemment Pyrénées, Languedoc, Occitanie... Mais l'Occitanie était beaucoup plus vaste, débordant à la fois sur l'Aquitaine, le Centre et même une bonne partie de la Provence.



Les Pyrénées aussi font un tabac et réunissent une bonne partie de l'ensemble régional... mais ne signifient pas grand-chose en Lozère, dans le Gard ou en Aveyron. En revanche, elles ont un pied dans l'Aquitaine.

Le Languedoc semble plus adapté géographiquement, puisque l'ancienne province allait de la Gascogne jusqu'à la Méditerranée et fait référence à une langue commune, la langue d'Oc.

À partir du mois de septembre, les journaux du groupe Dépêche organiseront une plus vaste consultation sur l'ensemble du territoire de la nouvelle région. La Dépêche du Midi, le Midi-Libre, l'Indépendant, Centre-Presse et la Nouvelle République des Pyrénées vont lancer en commun, dans leur journal papier et sur leur site Internet, un grand questionnaire pour connaître le nom que vous préférez.



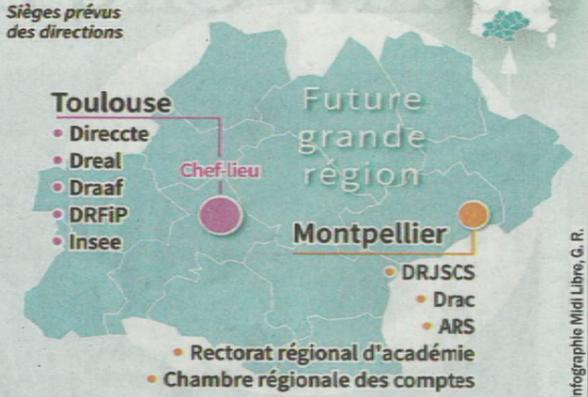
## Effectifs actuels

## Toulouse

## Montpellier

	Toulouse	Montpellier
<b>Préfecture</b>	47 agents	44 agents
<b>Directions régionales</b>		
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement <b>Dreal</b>	433	333
Agence régionale de santé <b>ARS</b>	222	197
Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi <b>Direccte</b>	154	119
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt <b>Draaf</b>	148	123
Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale <b>DRJSCS</b>	138	122
Direction régionale des affaires culturelles <b>Drac</b>	90	81
Direction régionale des finances publiques <b>DRFiP</b>	63	57
<b>Rectorat d'académie</b>	682	532
<b>Services de l'État</b>		
<b>Pôle emploi</b>	265	202
Institut national de la statistique et des études économiques <b>Insee</b>	185	119
<b>Chambre régionale des comptes</b> NC		NC

## La nouvelle carte des services administratifs



## LA FUTURE RÉGION EN CHIFFRES

Population : 5 724 000, soit 8,7 % de la population nationale  
**PIB régional** (en milliards d'euros) : 150, soit 7,2 % du PIB de la France  
 La future région (72 700 km<sup>2</sup>, 13 départements) dispose en son sein de deux métropoles (Toulouse 4<sup>e</sup> et Montpellier 8<sup>e</sup> villes de France). Elle sera la 3<sup>e</sup> région de France en nombre de monuments historiques, la 10<sup>e</sup> région la plus peuplée de l'Union européenne (sur 274) et la 1<sup>re</sup> région en surface de vignes. Aussi grande que l'Irlande ou la République tchèque, elle sera aussi la 19<sup>e</sup> d'Europe pour son niveau de PIB.  
 L'aéronautique et l'espace forment un pôle d'envergure mondiale, la santé, le high-tech sont en pointe dans la région.  
 Le secteur agricole, agroalimentaire et forestier pèse dans l'économie du territoire avec des filières agricoles très diversifiées et complémentaires.

## LA PRÉFECTURE DE RÉGION



Le préfet de région est le patron de l'administration régionale. C'est lui qui dirige les grands services, et celui de Toulouse dirigera également les services qui seront transférés à Montpellier. Il est le bras armé du gouvernement sur un territoire, chargé de l'application de sa politique.  
**Préfet préfigurateur : Pascal Mailhos (Midi-Pyrénées)**

## L'AGRICULTURE ET FORÊT



La direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt joue un rôle de coordination dans les politiques rurales, pour l'élevage, l'eau, la forêt, l'industrie agroalimentaire et travaille beaucoup avec d'autres institutions. Elle supervise aussi l'enseignement agricole.  
**Directeur régional préfigurateur : Pascal Augier (MP)**

## LA CONSO ET L'EMPLOI



Les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) rassemblent 8 anciens services, et leurs compétences comprenant aussi le commerce, l'artisanat, la répression des fraudes, et la métrologie (poids et mesures)  
**Directeur régional préfigurateur : Philippe Merle (Languedoc-Roussillon)**

## L'ÉCOLOGIE ET LE LOGEMENT



La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement a la lourde tâche de mettre en place le développement durable. En Midi-Pyrénées, c'est elle, par exemple qui supervise la gestion de l'ours. Cette direction gère aussi le délicat dossier du logement.  
**Directeur régional préfigurateur : Didier Kruger (LR)**

## LES FINANCES PUBLIQUES



La direction régionale des Finances publiques assure la comptabilité de la région, de ses établissements publics et, éventuellement d'autres organismes. Elle évalue également les investissements de l'État dans la région.  
**Directeur régional préfigurateur : Alain Chantereau (MP)**

## L'INSEE



L'Institut national de la statistique et des études économiques est rattaché au ministère des Finances, et collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. Ces chiffres sont destinés à éclairer les prises de décision.  
**Directeur régional préfigurateur : Jean-Philippe Grouthier (MP)**

## A MONTPELLIER

## LE RECTORAT COORDINATEUR



Il n'y aura pas de fusion des deux académies. Chaque recteur (trice) reste chancelier, mais il est créé un rectorat régional d'académie, basé à Montpellier qui sera le porte-parole unique du préfet de région et du président du conseil régional.  
**Rectrice préfiguratrice : Armande Le Pellec Muller (Languedoc-Roussillon)**

## LES AFFAIRES CULTURELLES



C'est Malraux qui a créé l'ancêtre des DRAC, directions régionales des affaires culturelles. Les compétences vont de l'éducation artistique et culturelle aux services de l'architecture et du patrimoine, en passant par l'archéologie et les monuments historiques.  
**Directeur régional préfigurateur : Laurent Roturier (Midi-Pyrénées)**

## L'AGENCE DE SANTÉ



Née des anciennes Drass et Ddass, l'ARS a pour but d'assurer « un pilotage unifié de la santé en région ». Les compétences sont très larges, du contrôle de la gestion des hôpitaux à la création et gestion de tous les établissements de soins.  
**Directrice préfiguratrice : Monique Cavalier (LR)**

## LA JEUNESSE ET LES SPORTS



La direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion est chargée d'accompagner les trajectoires d'insertion des jeunes et de favoriser tous les sports extrascolaires et l'éducation populaire. Elle doit aussi veiller aux conditions de l'égalité sociale.  
**Directeur régional préfigurateur : Pascal Etienne (LR)**

## LA CHAMBRE DES COMPTES



La chambre régionale des comptes, fruit de la décentralisation, est la tour de contrôle des finances des collectivités locales et des établissements publics. Elle doit évaluer les politiques publiques et leur mise en œuvre au niveau local. Les deux chambres vont fusionner.

## LES RÉACTIONS

**Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées** : « J'ai toujours affirmé à ceux qui exploitaient le thème de la domination et du déclassement que, si je comprenais qu'ils puissent éprouver des craintes, elles n'étaient pas fondées, et que le respect des équilibres scellerait le pacte de la fusion dont nous attendons qu'elle ouvre de nouvelles perspectives de développement pour nos concitoyens et nos 13 départements. **Sylvia Pinel, ministre du Logement** : « La répartition des services entre Toulouse et Montpellier témoigne de la volonté du gouvernement de parvenir à un consensus satisfaisant pour tous. Le choix

de Montpellier pour y implanter le rectorat coordinateur, l'Agence régionale de santé (ARS), les affaires culturelles (DRAC), la jeunesse et sports, la chambre des comptes est le résultat d'un travail interministériel approfondi. Je m'en félicite, car je plaide depuis de longs mois pour un partage équilibré de ces administrations entre Montpellier et Toulouse. Par ailleurs, je suis attentive à ce que le processus de fusion tienne compte des attentes des fonctionnaires territoriaux et des services déconcentrés de l'État... »  
**Carole Delga, tête de liste PS-PRG** : « Je me réjouis que le Premier ministre ait

entendu et compris mes arguments pour préserver les équilibres entre Toulouse et Montpellier. L'organisation des services de l'État entre les deux métropoles correspond à l'histoire, aux compétences et aux savoir-faire développés par les deux villes. Il préserve également l'implantation des effectifs et garantit la stabilité économique. Notre Sud, d'Argelès-Gazost à Uzès, de Toulouse à Montpellier, est désormais notre maison commune... »  
**Gérard Onesta, tête de liste Europe Écologie Les Verts** : « Tout cela a été fait dans le plus grand secret par l'État, sans que les citoyens ne soient informés. C'est un

mal français, et c'est choquant. Cette répartition donne le sentiment que tout le territoire peut être pensé au travers des seules métropoles. Or 75 % des gens ne vivent pas à Montpellier ou à Toulouse. On aurait aimé que nos brillants stratèges en profitent pour bâtir une meilleure équité territoriale »  
**Louis Aliot, candidat du Front national** : « [...] Élu Président de région je rééquilibrerai les pouvoirs au sein de cette grande région en octroyant des compétences à des bassins de vie importants totalement absents de ces négociations de marchands de tapis, à l'exemple du Roussillon/Pays Catalan grand perdant

de cette réforme et pourtant en grande difficulté économique et sociale. **Dominique Reynié, tête de liste Les Républicains/UDI** : « Il n'y a aucune vision stratégique, mais de l'arrangement électoral d'une majorité qui cherche à éviter la défaite aux régionales. On assiste à des distributions de postes, de fonctions. Je ne vois qu'une volonté de maintenir les apparences ». **Philippe Saurel, maire de Montpellier et candidat DVG** : « Tout cela pour ça ? L'esprit de la réforme, qui reposait notamment sur une vision d'un territoire neuf, est bien éloigné du dialogue de marchands de tapis auquel on assiste... »